

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècleCollectionBoite_011-17-chem | Discipline \[?\] ouvrière. ItemSaint Augustin. À propos des châtiments laïques](#)

Saint Augustin. À propos des châtiments laïques

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0424

SourceBoite_011-17-chem | Discipline [?] ouvrière.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

S^e Augustin. 4 marces chicanes laique
 ch'le sent de mort.

~~Augustin~~

S^e Augustin est à Abacoobuis, en demandant
 la grace de conduire à +, que "s'il arrive
 ainsi, c'est à dire que l'glise vult que le d'lic
 soit rebus impunis; qu'elle reconstruit
 la possibilité de convertir les criminels, de sur
 qu'en qu'il faut cette ne par la justice, et ne
 l'ontent d' l'autre justice qui tire son nom de
 voir ni en leur de faire venir."

(Et. 153)

cité par Durandus. De la mission de
 St Augustin à Abacoobuis. 1827



